

Client :
LOTIPROMO
Pôle Activ'Océan
4, Square John Bardeen
85300 CHALLANS

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune du GÂVRE

Lieu-dit "La Piquetterie"

Lotissement "La Piquetterie"
PA 44 062 21 B0001 - Arrêté du 03/03/2022

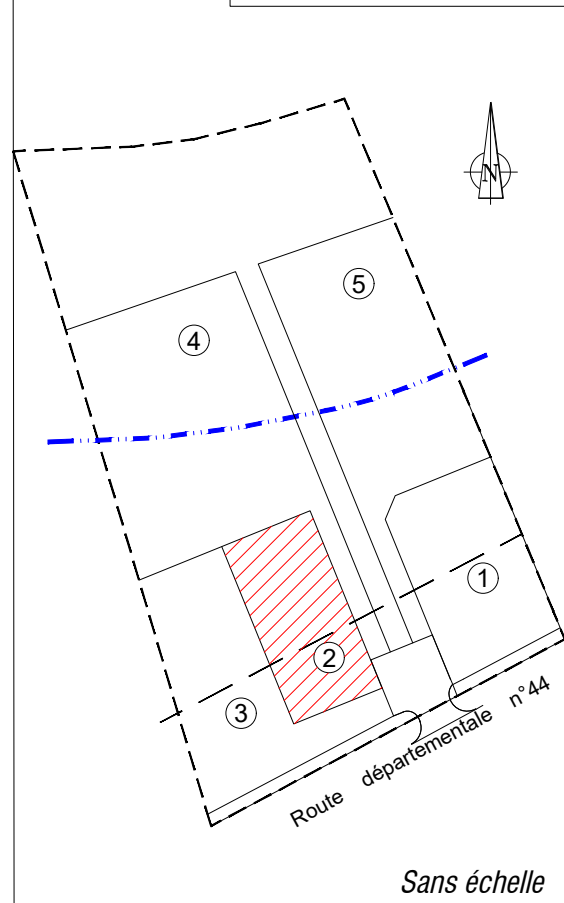
PLAN DE VENTE PROVISOIRE

LOT 2

PLAN DE SITUATION



PLAN MASSE



Sans échelle

Date	Indice	Nature des modifications
07/03/2022	A	Etablissement des plans de vente provisoires

FONCIER
URBANISME
COPROPRIÉTÉ
BORNAGE
TOPOGRAPHIE
BUREAU
D'ÉTUDES-VRD
EXPERTISE
IMPLANTATION
CONSEIL

BLAIN Siège social
BP14, 9, rue Thomas Edison
ZA les Blûchets 44130 BLAIN
Tél. 02 40 79 02 70
blain@bcg-geometre-expert.fr

SAVENAY
2 rue de la Gare
44260 SAVENAY
Tél. 02 40 56 91 73
savenay@bcg-geometre-expert.fr

ST HERBLAIN
37 rue Bobby Sands
44813 ST HERBLAIN Cédex
Tél. 02 40 86 09 73
saint-herblain@bcg-geometre-expert.fr

PONT-CHÂTEAU
2bis rue des Châtaigniers
Parc de la Cafetais BP 22
44160 PONT-CHÂTEAU
Tél. 02 40 01 60 27
pontchateau@bcg-geometre-expert.fr

NORT sur ERDRE
20, rue Aristide Briand
44390 NORT sur ERDRE
Tél. 02 40 93 19 48
nort-sur-erdre@bcg-geometre-expert.fr

SARL AU CAPITAL
DE 130 000 €
429 051 154
RCS SAINT-NAZAIRE
APE 7112A
OGE N° 20008200010

ARCHITECTE :
M. Thierry VAUDOLON
53, Kercouret
44410 HERBIGNAC

Commune du GÂVRE

Lieu-dit "La Piquetterie"

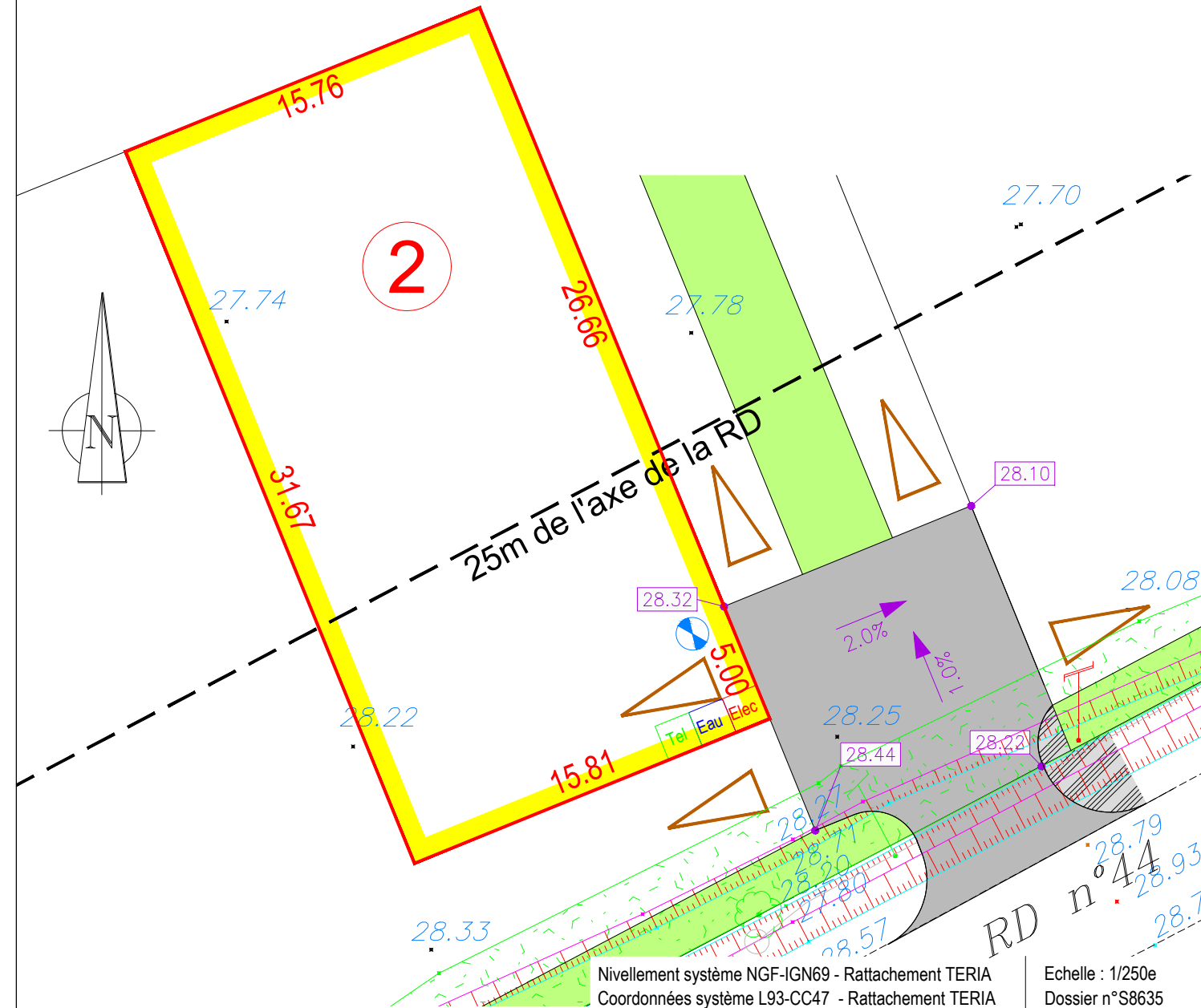
LOT 2

Superficie : 500 m²

Section : ZI n° : 16p

S plancher : 200m²

PLAN DE VENTE PROVISOIRE



-Plan dressé suivant les limites apparentes de possession.
-Les cotes et les superficies ne seront définitives qu'après bornage et établissement du document modificatif du parcellaire cadastral (DMPC).

LEGENDE

- Borne
- Périmètre du Lot
- Accès à la parcelle, Position libre, 3,5m de largeur.
- Zone non aedificandi pour constructions principales et garages
- Recul par rapport à l'axe de la Route Départementale
- Marge de recul implantation des constructions principales
- Aire de présentation des ordures ménagères
- Branchements eaux pluviales
- Branchements réseaux souples : électricité, eau potable, téléphone et gaz
- Cote altimétrique du terrain avant travaux suivant relevé topographique du 22/06/2021
- Cote voirie projet

Nivellement système NGF-IGN69 - Rattachement TERIA
Coordonnées système L93-CC47 - Rattachement TERIA

Echelle : 1/250e
Dossier n°S8635

NOTA :

- Compte tenu des activités des chantiers, les constructeurs doivent impérativement vérifier les cotes périmétriques avant construction. Toute anomalie devra être signalée au cabinet BCG. Les constructeurs devront également vérifier l'emplacement exact des coffrets et des branchements avant construction.
- L'emplacement des réseaux est celui du projet V.R.D. L'aménageur se réserve le droit d'en modifier l'emplacement et d'implanter des coffrets ENEDIS 400A sur les lots pour toute raison d'ordre technique.
- Les implantations des constructions devront impérativement être réalisées par le Cabinet BCG - Agence de BLAIN (44130) 9, rue T. Edison (blain@bcg-geometre-expert.fr - 02.40.79.02.70).
- Aucun règlement du lotissement n'a été rédigé. Les règles de la zone Ub du PLU en vigueur s'appliquent.
- Les plantations existantes doivent être maintenues ou remplacées par des plantations équivalentes.
- Les lots 1, 2 et 3 auront une boîte de branchement EP. Les lots 4 et 5 traiteront les eaux pluviales sur leur parcelle.
- Les eaux usées n'existent pas au droit du lotissement. Elles seront traitées par les acquéreurs conformément à une étude filière.